

AVIS DE CONCOURS Pour affichage et diffusion

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

EXAMEN PROFESSIONNEL DE SECRETAIRE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE



SESSION 2009

ATTENTION, les inscriptions se font en deux phases :

1^{ère} phase : INSCRIPTION

Inscription par Internet à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-amiens.fr/inscrinetATE>

**Ouverture du serveur : du jeudi 19 février 2009 (12 heures)
au vendredi 6 mars 2009 (17 heures, heure de
Paris)**

Un numéro d'inscription doit s'afficher absolument à l'écran sinon l'inscription n'est pas enregistrée.

Le candidat, dans cette première phase, peut avec le numéro qui lui a été attribué, se reconnecter afin de consulter ou de modifier son dossier.

☞ **Aucune demande ne peut plus être formulée par Internet postérieurement à cette date.**

2^{ème} phase : CONFIRMATION

Inscription par Internet à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-amiens.fr/inscrintetATE>

**Ouverture du serveur : du mardi 10 mars 2009 (12 heures)
au jeudi 19 mars 2009 (17 heures, heure de Paris)**

☛ **Aucune confirmation ou modification de l'inscription ne peut plus être formulée par Internet postérieurement à ce délai.**

Après avoir confirmé son inscription le candidat ne peut plus la modifier par internet.

**L'INSCRIPTION EST CONFIRMEE LORSQUE S'AFFICHE L'ECRAN INTITULE
« CONFIRMATION D'INSCRIPTION »,**

DATE DE L'EPREUVE ECRITE	NOMBRE DE POSTES :
Mercredi 13 mai 2009	non fixé à ce jour (consultable ultérieurement sur le serveur de l'académie d'Amiens : http://www.ac-amiens.fr)

Vous trouverez des renseignements sur ce concours (à savoir les conditions d'accès, les missions, l'évolution de carrière, la rémunération, les épreuves et le programme) sur le site de l'académie d'Amiens :

<http://www.ac-amiens.fr> rubrique «Examens et concours » puis administration »